

nommé par les membres du GATT s'est récemment prononcé en faveur du maintien d'un rythme élevé d'expansion économique chez les pays industriels et de l'élimination des fluctuations périodiques comme étant les moyens qui peuvent le plus contribuer à la stabilité du marché. Le comité a ajouté que, dans l'avenir, les progrès dépendront de l'emprassement avec lequel les pays industriels et les pays non industriels voudront bien s'entendre sur un grand nombre de questions économiques et financières.

On a déjà noté que, depuis la guerre et surtout depuis 1950, la politique économique internationale a surtout visé à encourager le commerce multilatéral libre. Au début, une pénurie générale de dollars, qui frappait tout particulièrement l'Europe occidentale, avait entravé la réalisation de ce but. Au lendemain de la guerre, la libre concurrence entre l'économie de l'Amérique du Nord, que la guerre avait plutôt renforcée, et celle de l'Europe occidentale, ravagée par les hostilités, aurait valu une situation toujours excédentaire à l'Amérique du Nord et toujours déficitaire et éventuellement paralysante à l'Europe occidentale. Ainsi, on est convenu que, avant de procéder à une libération plus générale, il fallait un temps de reconstruction et de stimulation du commerce multilatéral au sein même de l'Europe occidentale. Certains estiment que les différences de structure entre les économies de l'Amérique du Nord et de l'Europe tendront à prolonger la pénurie de dollars. De plus en plus, cependant, l'opinion générale veut que l'économie de l'Europe occidentale soit maintenant assez concurrentielle (à en juger par le degré de libération du commerce avec la zone dollar) et dispose de réserves suffisantes pour permettre un nouveau pas vers la libération générale du commerce et des paiements.

A cause du fiasco que l'essai prématuré de la convertibilité du sterling a connu en 1947, on reconnaît que, la convertibilité des devises étant essentielle au commerce multilatéral, la libération du commerce appelle d'abord un haut degré de liquidité internationale. Ce facteur a contribué à la décision prise en octobre 1958 d'augmenter les ressources du Fonds monétaire international et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. On se rendait compte que les réserves mondiales d'or et de dollars qui, en 1950, se montaient à 93 p. 100 de la valeur d'ensemble des importations mondiales, mais seulement à 58 p. 100 en 1957, cadraient de moins en moins avec l'expansion du volume du commerce international. Le Fonds monétaire international, qui vient de sortir d'une période de grande activité, sera plus en mesure de prêter une aide d'urgence à différents pays.

En décembre 1958, le Royaume-Uni, la Norvège, la Suède, le Danemark, les pays de l'Union Benelux, la France, l'Italie et la République fédérale d'Allemagne ont annoncé simultanément la convertibilité externe de leurs monnaies. En janvier 1959, la République fédérale d'Allemagne a annoncé la convertibilité pour ainsi dire complète du mark. L'Union européenne des paiements qui jouait depuis 1950 un rôle important dans la libération du commerce européen a été dissoute et remplacée par l'Accord monétaire européen en vertu duquel la majeure partie des comptes intereuropéens se liquident sur le marché des devises. La convertibilité externe n'est pas encore la convertibilité intégrale. Elle ne s'applique, en effet, qu'aux non-résidents et aux transactions courantes. Les mesures annoncées (surtout en ce qui concerne le sterling) ne sont guère plus pour les habitants de la zone dollar que la sanction officielle de la situation qui existait déjà de facto. Cependant, la convertibilité externe renferme la promesse que les dernières restrictions qui frappent le dollar sont appelées à disparaître et marque un grand pas vers la convertibilité intégrale.

Tout en souhaitant un commerce multilatéral, l'Europe d'après-guerre ambitionnait d'établir une forme d'intégration européenne. Cette aspiration, qui s'inscrit dans un fond politique, social et économique très complexe, s'est concrétisée par la création, le 1<sup>er</sup> janvier 1958, de la Communauté économique européenne dont les membres sont les pays du Benelux, la France, l'Italie et la République fédérale d'Allemagne. La Communauté est appelée à devenir une union douanière au sein de laquelle les tarifs disparaîtront et qui appliquera une commune politique économique vis-à-vis des autres pays. Les six pays ont adopté, au début de 1959, la première mesure commerciale destinée à réaliser le marché commun.